

Raymond Rifflet, européiste et eurocrate

Bertrand VAYSSIÈRE

L'histoire de Raymond Rifflet tient en trois moments forts qui scandent sa vie et se rejoignent pour former l'esquisse d'un Européen.¹ La destinée de ce militant fédéraliste belge, protagoniste influent de l'Union européenne des fédéralistes et du Mouvement européen, devenu acteur communautaire à partir de sa nomination comme chef de cabinet du Président de la Commission européenne Jean Rey en 1967, appelle une sociobiographie pour mieux comprendre la trajectoire qui peut mener les militants de l'Europe de l'activisme à l'action. Peut-être que cette étude, qui prend en compte l'influence de la famille biologique, mais aussi idéologique et sociétale dans l'engagement politique d'un homme, pourrait permettre de mieux saisir le contour de ces européistes dont la pensée et les motivations nous échappent le plus souvent, et dont Raymond Rifflet s'avérerait être un archétype? Celui-ci est d'abord en effet un Belge de son temps, né à Bruxelles peu après la Première Guerre mondiale (1919), qui effectue son apprentissage politique au milieu des crises de l'entre-deux-guerres, faisant la part entre un héritage familial conforme à la petite bourgeoisie dont il est issu et des aspirations révolutionnaires fouettées par un contexte en fusion. Cette partie de sa vie ne doit pas être oubliée pour éviter la projection artificielle d'un engagement «hors-sol» de notre homme, car l'européiste qu'il sera naît d'une expérience irréductible, marquée par une idéologie propre, le socialisme, qui restera jusqu'à la fin le socle de sa pensée. La Seconde Guerre mondiale marque le début d'une période d'apprentissage accéléré au fédéralisme, qui l'amène peu à peu, via ses engagements et ses réseaux, jusqu'aux bureaux de la Commission. Dès lors, il défend des objectifs et une pratique politique qui revendiquent leur affranchissement du cadre national, les déclarant ouvertement «européistes».

Mais qu'est-ce qu'un européiste? On ne pourra pas faire l'économie de ce qui mène vers cet état, défini par un mot si vague qu'il renseigne sur le flou d'un engagement pourtant présenté sur le tard comme une évidence. Trois phases apparaissent dans la vie de Rifflet, qui rythment son parcours, jusqu'à son objectif européen clairement affiché: celle de l'intellectuel belge, qui a grandi et s'est aguerri au sein d'un cadre national, dans le contexte embrouillé des années trente et de la guerre; celle du militant européen qui, par l'élargissement de ses horizons, s'invente une sociabilité, au gré des réseaux constitués hors du territoire, plaçant son action dans une optique et un cadre résolument transformés (années 1950 et 1960); enfin, une troisième phase se dessine chez l'homme à partir du moment où il entre à la Commission européenne à la fin des années 1960. Cette évolution n'était pas forcément souhaitée par lui, qui jusque-là limitait son rôle à alerter gouvernements et opinions,

1. Pour un premier contact avec la biographie de Raymond Rifflet: *Who's who des Communautés européennes et autres organisations européennes*, 3^e éd., Bruxelles, 1986, p.161; B. VAYSSIÈRE, *Européiste et eurocrate: l'itinéraire de Raymond Rifflet, du militantisme fédéraliste à la Commission européenne*, Presses universitaires du Midi, Toulouse, à paraître en 2017.

et s'en tenait strictement à cette mission. Mais la logique de celle-ci apparaît après coup lorsqu'on s'attarde sur la fonction dont Rifflet hérite à Bruxelles: elle se dessine dans les réseaux qu'il fréquente au cours de ses années militantes; elle prend tout son sens également dans le contexte de la fin des années 1960, à la croisée d'une hausse des ambitions politiques de la Commission et d'une prise de conscience par celle-ci que l'Europe doit pouvoir s'adresser aux peuples, ou au moins mettre en route des politiques plus à leur usage, ce qu'a toujours plaidé notre homme.

Cet article s'applique donc à présenter trois itinéraires qui s'entremêlent: l'intellectuel belge, le militant européiste, et le fonctionnaire européen. Il s'agira, à travers ces trois états, de mieux comprendre la symbiose qui se crée entre Rifflet et son combat, et de cerner les caractéristiques d'un parcours mêlant idéalisme et pragmatisme à un moment clé de la construction européenne. Cet homme, par son cheminement, ne démontre-t-il pas que l'Europe est un objet politique à part entière qui, loin d'être déterminé d'entrée, se révèle être le résultat d'une alchimie toute personnelle dans laquelle le milieu, l'idéologie d'origine et peut-être surtout le contexte, social et national, jouent un rôle déterminant?

1. Un itinéraire belge

Un engagement caractéristique

Toute sa vie, Raymond Rifflet s'est défini comme un militant, mais également comme un homme d'idées. Il a le profil de l'intellectuel, mais d'un genre particulier: chez lui, l'action doit systématiquement accompagner la pensée, celle-ci s'épuisant si elle reste à l'état d'épure, et éclaire le positionnement d'un intellectuel impliqué, permettant de saisir les variations d'une trajectoire qui ne repousse pas la correction et l'adaptation en fonction des circonstances.

On trouve chez Rifflet les éléments d'une trajectoire socio-biographique commune à la plupart des intellectuels: issu d'une famille de la classe moyenne belge, il a grandi dans un milieu alphabétisé (son grand-père et son père ont fait des études poussées, lui-même et son jeune frère ont pu rallier l'université à une époque où le fait n'est pas encore fréquent), dans lequel il a très tôt témoigné d'un goût prononcé pour la lecture propice à des études poussées, et de l'intérêt pour les autres cultures que la sienne (lui-même a à l'origine la double citoyenneté belge et française, cette dernière par sa mère), qui l'ont aidé à saisir les fondamentaux de la parole publique. Dans les faits, le milieu familial a plutôt joué chez lui un rôle négatif, mais qui n'est pas négligeable dans le déroulement d'une vie: Raymond Rifflet s'est en effet opposé à une éducation très conformiste, propre à une petite bourgeoisie belge avide de promotion (son père était fondé de pouvoir d'une grande banque, sa mère femme au foyer), mais inquiète de son statut dans une période de crise permanente. Sa vraie éducation, il l'a reçue en dehors du foyer, à l'Athénée de la commune de Schaerbeek,

le quartier où il a grandi, puis à l'Université libre de Bruxelles (ULB), où il apprend l'esprit de corps propre à cette institution très engagée à gauche et dans le libre-examinisme, l'activisme politique y étant présenté comme un prolongement naturel des études. Rifflet y militera d'ailleurs dans ses premiers cercles, le Librex (Cercle du libre examen), ou les Étudiants socialistes unifiés, et y animera son premier journal, *Combat socialiste*.

En ce sens, notre homme est bien un intellectuel, mais dans un contexte qu'il faut bien avoir à l'esprit. Il faut en effet se rappeler qu'il existe un «modèle français de l'intellectuel», qu'on doit bien prendre garde de ne pas appliquer dans tous les cas d'espèce. Ce modèle est dans son origine très fortement relié à l'Affaire Dreyfus: un homme instruit, qui s'oppose à la société au nom de valeurs ou de la Vérité, sans nécessairement occuper une fonction sociale définie, mais qui investit une part de sa réputation dans le politique.² Pour que ce combat apparaisse légitime, il est nécessaire que le modèle étudié représente un maximum de capital symbolique aux yeux de la société environnante afin d'être opératoire. Il y a aussi une question d'engagement (celui d'un homme qui se mêle «de ce qui ne le regarde pas»)³ dans sa démarche, elle-même reliée à une idéologie fondatrice. Sur ce dernier point, l'un des fondements de la pensée et de l'action de Rifflet reste son adhésion au socialisme mais, par pragmatisme, ce socle initial (qu'il mettra par ailleurs du temps à définir) s'enrichit peu à peu d'autres éléments. D'entrée, le socialisme de Rifflet est d'ailleurs anticonformiste du fait de son européisme très tôt revendiqué, peu en phase avec une idéologie et un Parti qui ne se sont pas vraiment affranchis des frontières nationales, malgré les grandes déclarations de principe; qui plus est, Rifflet, au nom de l'Europe à faire, restera toujours ouvert à d'autres tendances, collaborant ainsi souvent avec des hommes qui ne sont pas de son bord, dans une optique «progressiste» qui l'éloigne des calculs électoralistes d'une stratégie purement politicienne. Il faut ajouter un second et très important point concernant son positionnement militant, qui lui confère une certaine particularité: Rifflet n'est pas mobilisé seulement sur le plan politique, mais également sur le plan syndical, ce qui détermine chez lui un genre très particulier d'engagement. Soutien de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB), il promeut un activisme renouvelé dans le secteur social, qui lui paraît plus fondamental que le secteur politique. Cette conviction est renforcée par la proximité d'idées qui le lie avec l'un des plus fascinants leaders syndicaux de l'après-guerre, André Renard.⁴

Dernier point à aborder: pour bien cerner les spécificités belges concernant l'influence des intellectuels dans la société, on doit ajouter que gagner un capital symbolique dans ce pays (ce qui est présenté comme un préalable dans le cas français), est impossible du fait de l'étroitesse du marché national (11 millions d'habitants aujourd'hui), lui-même divisé en deux, voire trois langues et au moins trois piliers (so-

2. P. ARON, *Existe-t-il un intellectuel belge?*, in: M. BRUNET, P. LANTHIER, *L'inscription sociale de l'intellectuel*, L'Harmattan, Paris, 2000, p.21.
3. J.-P. SARTRE, *Plaidoyer pour les intellectuels*, in: J.-P. SARTRE, *Situations VIII*, Gallimard, Paris, 1972, p.377.
4. P. TILLY, *André Renard*, Le Cri, Bruxelles, 2005.

cialiste, libéral et social-chrétien). Ainsi, l'intellectuel belge a moins d'impact que ses homologues français, d'autant que le problème linguistique prend une grande importance dans le pays, l'obligeant à une adaptation pragmatique (beaucoup d'intellectuels se font ainsi fonctionnaires, ne pouvant compter sur leur seul magistère pour vivre: c'est le cas de Rifflet qui devient enseignant).⁵ De même, il a été pendant très longtemps impossible aux intellectuels belges de défendre une cause universelle: ceux-ci ont eu dès le départ à batailler pour défendre la Belgique en tant que nation, tant celle-ci paraissait à l'origine, et suivant les critères de l'époque, «improbable», car née d'abord d'un compromis entre puissances du XIX^e siècle. Cette époque se termine lorsque Rifflet s'engage véritablement dans les débats d'après-guerre, qui voient s'imposer «l'intellectuel de réseau» (Paul Aron), celui qui s'insère volontairement dans l'action collective et dans une organisation particulière, et qui privilégie un mode opératoire n'excluant ni les manifestations de solidarité avec les masses, ni le «grand jeu» auprès des décideurs, d'autant plus à l'écoute que le réseau aura été bien structuré et sera porteur d'idées novatrices et adaptées aux problèmes du moment.⁶ Cette histoire des réseaux voisine donc avec celle de notre homme, et donne un sens à son action tout au long de son existence: pour lui, lutte politique et lutte sociale se rejoignent dans le combat pour l'Europe, ce qui présuppose la fréquentation de différents interlocuteurs, en Belgique comme à l'étranger. Notre analyse ne peut donc pas faire l'économie de ce maillage, qui rappelle que Raymond Rifflet lui-même a conscience de jouer une partition dans une action qu'il définit naturellement comme chorale.

Un socialiste classique

Ce pragmatisme et ce goût pour l'action éloignent donc Rifflet du modèle idéal de l'intellectuel français, brillant précipité d'une idéologie en marche, oracle transfiguré par la magie du verbe. Un intellectuel belge? À cette question, Paul Aron répond: «Non, l'intellectuel belge est un oxymore».⁷ Pour expliciter cet axiome, il revient sur la notion de «piliers», qui est propre à la culture et à l'histoire belges, mais aussi néerlandaises,⁸ et à la question du positionnement social de l'individu dans ces sociétés, propre à toutes les catégories, y compris intellectuelles: la notion de «pillarisation» désigne, en Belgique, la transmission des valeurs d'une génération à l'autre, qui varie suivant qu'on est catholique, libéral ou socialiste, soit les trois grands

-
5. P. BRADFER, *Quelques remarques sur les intellectuels en Belgique*, in: M.-C. GRANJON, N. RACINE, M. TREBITSCH (dir.), *Pour une histoire comparée des intellectuels*, IHTP, Paris, 1997, pp. 19-22.
 6. H. DUMONT, C. FRANCK, F. OST, J.-L. DE BROUWER, *Belgitude et crise de l'État belge*, Publication des facultés universitaires Saint Louis, Bruxelles, 1989, p.413.
 7. P. ARON, op.cit., p.22.
 8. On trouve un système similaire dans d'autres pays, tels que l'Autriche, l'Écosse, l'Irlande du Nord, Malte ou Israël.

«piliers» de la société belge.⁹ Une véritable politisation des organisations sociales s'opère à partir de cette situation, dérivant vers un système de «familles politiques», cohérent et exclusif, qui passe par les jardins d'enfants, les écoles, les mouvements de jeunesse, les mutuelles, les coopératives, les sociétés d'assurances, les caisses d'épargne, les organes de presse, etc. L'État joue le rôle de courroie de transmission par ses subsides vers ces organisations, mais reste neutre quant à l'utilisation de ceux-ci, laissée aux soins de ces familles, garantes de fait de l'encadrement de la vie sociale. Cette dernière s'exprime donc au sein de structures multifformes, qui autorisent des trajectoires différentes dans un système commun, du début à la fin de l'existence, déterminant des univers bien délimités, aussi bien au point de vue confessionnel que politique.¹⁰ Un fort consensus légitime ce système aux yeux des Belges, ce qui se vérifie par la proximité de chacun d'eux avec le pouvoir politique, qui a favorisé au cours de l'histoire une intégration des différentes tendances politiques dans lesquelles ils se reconnaissent. Dans le système qui en résulte, Rifflet est donc plus un intellectuel socialiste qu'un intellectuel tout court, même si son socialisme est hautement évolutif: une revue politique, dans ce sens, n'a pas besoin d'être un organe du Parti pour s'adresser à un groupe idéologique spécifique, ce qu'il comprendra bien lorsqu'il lancera son premier journal en 1944, les *Cahiers socialistes*; de même, être sorti, comme lui, de l'ULB, dit beaucoup sur le nouvel impétrant: celui-ci a de fortes chances d'être qualifié de «progressiste», adepte de la libre pensée et laïc plus ou moins forcené (plutôt plus dans le cas de Rifflet).

Pour résumer, un socialiste francophone typique qui a connu ses années de formation dans l'entre-deux-guerres est membre, dès la fin de la guerre, du Parti socialiste belge (PSB), adhère à la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) en tant que syndiqué, lit *Le Peuple* ou *Le Matin* (disparus depuis), fait partie d'associations culturelles spécifiques (notamment Présence et actions culturelles), fréquente des écoles publiques et, s'il doit accéder à l'enseignement supérieur, ira à l'ULB ou à l'Université de Liège. En ce sens, Raymond Rifflet est d'abord et avant tout un socialiste: l'européisme vient après, mais sera toujours inspiré par l'idéologie première, et avec une vocation sociale prononcée. Ce socialisme est fondateur car, comme nous l'avons vu dans un premier temps, être socialiste en Belgique est d'abord et avant tout le fruit d'une trajectoire particulière, où la vocation a peu à faire. Bien entendu, il ne faut pas tomber dans le déterminisme, et Rifflet montrera à plusieurs reprises qu'il peut s'émanciper des schémas politiques en s'adaptant aux circonstances. Mais son parcours de jeunesse ressemble à celui de beaucoup de jeunes Belges, qui renforce, notamment par la socialisation scolaire, des tendances philosophiques et politiques propres au milieu d'origine.

La culture politique et idéologique de Rifflet est ainsi en grande partie en place avant même la guerre, dans un itinéraire somme toute classique pour un intellectuel belge, mais qu'il faut avoir à l'esprit pour comprendre ses principes d'action et son mode de pensée une fois entré dans le combat européiste. Cette culture a son import-

9. R.C. FOX, *Le Château des Belges. Un peuple se retrouve*, Duculot, Bruxelles, 1997.

10. P. ARON, op.cit., p.22.

ance, mais ne doit pas faire perdre de vue la force de l'événement qu'a représenté la Seconde Guerre mondiale, qui lui a donné un cours et une marque inattendus.

L'insertion dans un réseau

Le récit de vie prend toute son importance dans l'étude de Raymond Rifflet, surtout pour mieux comprendre les caractéristiques qui vont marquer le combat qu'il mène tout au long de son existence. L'homme a une foi dans l'action dont il faut connaître les déterminants, liés à ses jeunes années. Le caractère très affirmé du personnage, et même le côté «forte tête» qu'il a parfois, éclairent une volonté d'agir qui le prépare aux nombreuses contingences et aux coups du sort qu'il aura à connaître, mais ce trait n'est qu'apparence: tout au long de sa vie, Rifflet privilégie une attitude de dialogue permanent, institutionnalisé dans les multiples réseaux qu'il fréquente, que ce soit dans le secteur politique, syndical ou culturel, et qui éclairent l'adaptation de ses idées et les aléas de sa carrière.¹¹

L'historiographie belge a particulièrement investi cette question des réseaux, avec l'idée que leur étude permet celle des individus qui les fréquentent.¹² Dans le cas belge, les recherches ont montré plusieurs particularités propres aux communautés qui constituent le pays. L'intellectuel flamand s'implique plutôt plus dans des contacts avec ses pairs, ne cherche pas l'espace public de manière individuelle, et s'implique d'abord dans des causes particularistes et des réseaux particuliers: l'intellectuel s'y est d'abord battu pour faire de son idiome une langue de culture puis une langue de l'administration.¹³ Plutôt au service de son peuple, il n'est pas à son avant-garde comme dans l'acception wallonne, tout de même plus tournée vers le modèle universaliste français. La trajectoire européenne de Rifflet est en ce sens exemplaire, à laquelle on peut ajouter son anticléricalisme, qui est aussi un trait de beaucoup d'intellectuels wallons par rapport à leurs homologues flamands, notamment dans les réseaux militants, libre-exaministes et francs-maçons qu'il fréquente après la Libération.¹⁴ Au sein de ces réseaux, les discours, qu'ils soient socialistes, progressistes ou libre penseurs, nourrissent une critique sociale plus virulente, répercutés par voie de presse ou dans des cercles de pensée à mi-chemin entre activisme idéologique et pragmatisme lobbyiste (ainsi, la commission de la FGTB dont Rifflet fait partie dans les années 1950 ou le *think tank* Réalités européennes du présent qu'il crée à Bruxelles une fois engagé à la Commission). C'est dans ce milieu qu'ont lieu les débats les plus

11. Fredo Krumnov, dans *Croire ou le feu de la vie* (Paris, Les Éditions Ouvrières, 1974, p.114), écrit que l'action «ne peut pas accrocher des nouilles ou des mollasons».

12. G. DUCHENNE, M. DUMOULIN (dir.), *Généralistes européens depuis le XIX^e siècle*, Peter Lang, Bruxelles, 2012.

13. G. KURGAN VAN HENTENRYK, *Laboratoires et réseaux de diffusion des idées en Belgique*, Éds de l'ULB, Bruxelles, 1994.

14. Y. LAMONDE, *Les 'intellectuels' francophones au Québec au XIX^e siècle*, in: *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2(1994), pp.178-179.

politisés, qui font souvent écho à ceux qui se tiennent en France, qu'ils tournent autour du nationalisme ou du marxisme, mais avec le souci permanent d'adapter ces débats à la Belgique.

Il faut donc s'intéresser, pour suivre notre homme, aux outils d'une stratégie politique ou intellectuelle, notamment les revues, très présentes dans le pays, sans pour autant oublier la configuration politique complexe qui lui est propre, et sans exagérer la portée et l'impact de l'engagement de Raymond Rifflet sur cette configuration. Il est un fait que le système des réseaux n'est pas un gage de réussite lorsque ceux-ci sont coupés des réalités politiques, économiques et sociales dominantes du moment, comme c'est le cas pour notre homme au sein même du PSB. On doit ainsi penser à son isolement parmi les socialistes, auxquels il se rattache pourtant depuis sa jeunesse: les *Cahiers socialistes* qu'il en vient à éditer en 1944 se présentent d'abord comme l'organe d'une gauche alternative, en réaction à un socialisme parlementaire jugé dépassé, trop formel et conformiste. Cette publication se situe donc dans une posture critique des positions officielles du Parti, mais, même si elle lui offre une grande liberté d'expression, elle marginalise en partie le personnage tout au long de sa carrière nationale, à laquelle il devra d'ailleurs très vite renoncer.

Le contexte reste également pertinent pour l'analyse des réseaux que fréquente Raymond Rifflet, car il n'y a pas de moments-clés pour l'européisme, mais des périodes diffuses où cette idée a un certain impact: les années trente en Belgique correspondent à une curieuse époque où l'européisme épouse la cause nationaliste, faisant du pays le «trait d'union» entre France et Allemagne, ce qui permet également de repenser un État écartelé entre Flamands et Wallons; après 1945 et l'envol des idées fédéralistes, qui correspond à une phase où Rifflet fait son apprentissage européiste, on assiste à une relative mise de côté de l'idéal au profit d'une phraséologie technico-économique à laquelle il se convertit bon gré mal gré.¹⁵ Dans les deux cas, c'est une époque où le pouvoir politique national est jugé défaillant, devant être relayé soit par la convergence idéologique transnationale, soit par l'expertise économique (Rifflet a plus ou moins essayé les deux). Les réseaux prennent ici tout leur sens de dispensateurs d'idées, faisant se rencontrer des hommes, qui n'ont pas forcément la même sensibilité politique, mais qui se rejoignent sur la nécessité d'impulser une réforme jugée nécessaire. Un véritable organigramme se met ainsi en place autour de Rifflet tout au long de sa carrière, où l'on retrouve six grands piliers: la presse (*Cahiers socialistes*, *Socialisme*, *Synthèses*, *Volonté*, *Syndicats*, *La Gauche*, *Presses de l'ULB*, *CRISP*, presse fédéraliste), les mouvements politiques (PSB, loges maçonniques, mouvements wallons), les mouvements européistes (UEF, MSEUE, Mouvement européen), les lobbyings (TEPSA, Réalités européennes du Présent),¹⁶ les institutions scientifiques (ULB, Université d'Anvers, Collège de Bruges) et les

15. B. BRUNETEAU, *Les conditions de l'engagement européen au XXI^e siècle*, in G. DUCHENNE, M. DUMOULIN, op.cit., p.21.

16. TransEuropean Policy Studies Association. TEPSA est le premier réseau de recherches transeuropéen, fondé auprès de la Commission en 1974. Son but est de fournir aux institutions européennes une expertise de haute qualité, et d'encourager une discussion sur les politiques que peut mener Bruxelles.

syndicats (Mouvement Renard, FGTB). Toute sa vie, Rifflet fera en sorte d'activer ces réseaux en fonction du contexte, et de faire se croiser ses membres suivant l'action jugée prioritaire. Il emploie d'ailleurs deux expressions fétiches pour désigner ce qu'il cherche à créer à partir de ces réseaux (dont il n'a pas l'idée noire que l'on s'en fait en France, où ils sont assimilés au pouvoir occulte qui n'a de cesse de travestir le fameux «intérêt général») : le «damier sociologique» le plus souvent, parfois le «parallélogramme des forces».

2. De l'europhisme au fédéralisme

Un débat déjà intense

La discussion autour de l'Europe est déjà vieille en Belgique, et doit être connue pour comprendre dans quel cadre et vers quelle attente la conversion de Rifflet au fédéralisme se fait.

L'europhisme belge est avant tout celui d'un petit pays, pressé par de puissants voisins, et qui sait bien que son avenir passe par des formules d'entente avec eux. Clé de l'équilibre continental aux yeux de ses parrains britanniques, la Belgique en est aussi la victime, ce qui induit un rapport constant, plein d'espoir mais aussi anxieux, avec l'idée européenne.¹⁷ Cet état est à connaître pour mieux saisir les inflexions d'un débat qui est à relier aux origines du pays, et au contexte dans lequel ce débat se situe : l'europhisme y est donc plus réactif qu'ailleurs, tout en étant systématiquement au cœur de la problématique nationale. Cet europhisme a pendant longtemps été diffus, mais il gagne en intensité et en précision aux débuts du XX^e siècle, à une époque où une pensée fédéraliste, principalement pacifiste, mais aussi moderniste, se fait connaître dans la lignée d'un Émile Bernheim, patron de L'Innovation, modèle des grands magasins qui se forment à la fin du XIX^e siècle en Belgique. Son soutien à l'idée fédéraliste repose sur un engagement personnel et politique : à l'instar de Bernheim, l'éveil de la conscience européenne a suivi le cheminement de celui de nombreux entrepreneurs du début du siècle, qui passe par le sentiment d'une certaine solidarité familiale et culturelle entre eux, la perception aiguë d'une concurrence américaine alors en développement sur le continent européen depuis la fin de la guerre, ainsi que l'intérêt croissant pour une extension des zones de libre-échange et pour la constitution de larges entités économiques.¹⁸ Dannie Heineman, patron du puissant trust électrique Sofina (Société Financière de Transports et d'Entreprises Industrielles, créée en 1898), est également un représentant de ces acteurs

17. M. DUMOULIN, *La Belgique et la construction européenne : un essai de bilan historiographique*, in : M. DUMOULIN, G. DUCHENNE, A. VAN LAER (dir.), *La Belgique, les petits États et la construction européenne*, Peter Lang, Bruxelles, 2004, p.16.

18. L. BADEL, *Un milieu libéral et européen. Le grand commerce français 1925-1948*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 1998, pp.401 sqq.

économiques conscients de la nécessité d'un rapprochement des Européens à travers une structure fédérale, lui qui a participé à de nombreuses conférences économiques dans l'entre-deux-guerres, dont une partie sous l'égide de la SDN.¹⁹ On peut ainsi identifier un courant plus nettement économiste tournant autour de l'idée européenne, dont le moteur est l'union monétaire, douanière ou économique. Il est vrai que les expériences de l'Union latine puis de l'Union économique belgo-luxembourgeoise ont pu stimuler cette réflexion en Belgique, notamment dans les années trente avec le pacte d'Oslo ou avec les propositions du ministre Paul van Zeeland à l'Allemagne en janvier 1938.²⁰

Mais le fédéralisme de l'époque n'est pas seulement à chercher dans les milieux libre-échangistes: le socialiste Jules Destrée voit ainsi le destin des Belges, non dans un État unitaire, mais dans une organisation européenne qui se revendique comme fédéraliste, ce qu'il exprime dans la lettre qu'il écrit au roi Albert I^{er} en 1912, où il fait le constat que la Belgique est une création artificielle qui ne peut tenir que par l'accord des Flamands et des Wallons qui la constituent, dans une organisation elle-même ouverte aux voisins de ce pays. Destrée imagine ainsi une construction européenne parce qu'il ne voit pas de place pour un État unitaire belge.²¹ Ces prémisses favorisent l'intérêt des socialistes dans leur ensemble pour les solutions supranationales de l'entre-deux-guerres, comme ils le démontreront dans la foulée du plan Briand, eux qui se disent prêts à soutenir «la Société des Nations européennes, pour le salut de l'Europe».²² Certes, l'européisme de Jules Destrée ne l'empêche pas d'opter, après la Première Guerre mondiale, pour une grande Belgique, réclamant le Limbourg hollandais, le Grand-Duché et huit cantons allemands en plus d'Eupen et Malmédy, et cet européisme n'est pas toujours en accord avec les prises de position du Parti (le président du POB Émile Vandervelde, en particulier, se méfie des solutions européennes). En effet, toute la gauche n'est pas forcément enthousiaste, et un fossé se creuse à cet égard avec les communistes, il est vrai peu nombreux, mais qui font connaître leur désaccord avec une Europe «du capital» tournée contre Moscou.²³

La particularité du débat européen belge est cependant qu'il n'écarte pas comme en France la perspective d'une intégration plus poussée, même si les ressorts nationaux de ce débat restent primordiaux. Henri Pirenne, un intellectuel qu'admire Raymond Rifflet, a ainsi décrit la Belgique comme un «microcosme de l'Europe».²⁴ Il n'est pas étonnant que Rifflet se soit intéressé aux sciences humaines par

19. Sur Dannie Heineman, voir L. RANIERI, *Dannie Heineman. Un destin singulier 1872-1962*, Racine, Bruxelles, 2005.

20. M. DUMOULIN, *La mission van Zeeland, essai de clearing diplomatique de l'Appeasement (1937-1938)*, in: *Relations internationales*, 39(1984), pp.355-372.

21. G. DUCHENNE, *La pensée européenne du socialiste Jules Destrée: un internationalisme européen (1906-1936)*, in: *Annales d'études européennes de l'UCL*, vol.5, Bruylant, Bruxelles, 2001, pp.21-45.

22. *Les Cahiers de l'Églantine*, 3(1931), p.28.

23. *Le Drapeau rouge*, septembre 1929, p.1.

24. H. PIRENNE, *Avant-propos*, in: *Entretiens sur la Belgique d'autrefois*, Veuve Ferd. Larcier, Bruxelles, 1905, p.III.

l'intermédiaire de cet historien (dont le fils Jacques a été l'un de ses professeurs à l'ULB), lui qui a surtout insisté sur les éléments d'ouverture préfigurant une Belgique «européenne», en même temps qu'il a dû être frappé par la stature de l'intellectuel, un des rares à avoir vu sa réputation dépasser les frontières du pays de son vivant.²⁵ On retrouve ici la plasticité de l'œuvre de Pirenne, lui-même vu comme le «père fondateur du sentiment national belge»: à droite parce qu'il se fait le chantre de la Belgique à travers une conception finaliste appliquée à une entité «naturelle» qui a fini par se doter d'un État et de frontières, à gauche par sa défense des principes universalistes qui caractérisent un nationalisme ouvert à l'Europe. Georges Goriely, le compagnon le plus proche de Rifflet, et qui comme lui a beaucoup lu Pirenne, justifie son admiration pour un homme qui, «dans l'explication de la genèse de la Belgique, [...] n'avait accordé à la langue et aux 'races' aucun intérêt».²⁶ De plus, Goriely comme Rifflet, qui s'intéressent tout autant aux systèmes économiques qu'aux formations sociales, aux idéologies politiques ou à l'état des opinions, ne peuvent être que sensibles à la notion d'espace public qui transparait dans l'étude que Pirenne fait du développement des États nationaux et de l'inclusion dans les appareils bureaucratiques de la bourgeoisie, approche qui sera plus tard reprise par un autre intellectuel que les deux hommes apprécient, Jürgen Habermas.²⁷

L'inflexion liée à la Seconde Guerre mondiale

Rifflet parvient à une certaine maturité politique, dans la seconde moitié des années trente, à un moment dramatique pour l'Europe et pour toutes les nations qui la constituent. La politique des «mains libres», qui voit le retour de la Belgique à la neutralité en 1936, confirme alors un certain repli sur soi qui ne cadre pas avec les attentes européistes (un des avocats de cette politique est d'ailleurs à cette époque le socialiste Paul-Henri Spaak). Certains continuent certes à défendre l'idée européenne (Paul Van Zeeland²⁸ ou Paul Hymans), mais dans une période où les pertes de repère relativisent toute réflexion sur l'Europe à construire: quelques européistes se montrent ainsi de plus en plus sensibles aux thèses rexistes ou nazies (Pierre Daye ou Pierre Hubermont), si bien qu'on assiste pour une grande partie du monde intellectuel à une vérité-

25. Paul Aron estime qu'il est «le premier intellectuel belge», in: P. ARON, M. BEYEN, *L'histoire des intellectuels en Belgique. Spécificités locales et actualité de la recherche*, in: M. LEYMARIE, J.-F. SIRINELLI (dir.), *L'Histoire des intellectuels aujourd'hui*, PUF, Paris, p.417. Il est vrai qu'il juge peu après qu'il est également le dernier, arguant du déclin de son influence après sa mort, du fait de la montée des particularismes linguistiques.

26. H. HASQUIN, *Déconstruire la Belgique?*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 2014, pp.30 et 88.

27. J. HABERMAS, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1988.

28. P. VAN ZEELAND, *Regards sur l'Europe: essai d'interprétation de certaines manifestations du nationalisme économique*, Office de Publicité, Bruxelles, 1933.

able dérive des idées, qui part d'une illusion totale à l'égard des vertus du modèle allemand, illusion qui poursuivra un temps la génération de Rifflet après la guerre.²⁹

Parmi les penseurs belges dont le ralliement à la Collaboration a été le plus choquant pour les contemporains (ou au moins le plus étonnant) figure en bonne place le socialiste Henri de Man, qui a résumé sa pensée dans un petit ouvrage paru en 1942: le fait frappant de sa génération est, selon lui, le décalage devenu aveuglant entre une économie de plus en plus mondiale et une politique de plus en plus nationale. La réponse à cette situation consistait à supprimer les frontières, à confier les affaires économiques à des organismes ne dépendant pas des États, dans une structure aussi universelle que possible: l'«Union européenne» serait une étape vers ce type d'organisation, permettant la désétatisation de l'économie et la dénationalisation de l'État.³⁰ Ce genre d'idées, qui sont censées réformer le socialisme tout en prêtant au national-socialisme un objectif qu'il n'a en fait jamais eu, parvient cependant à faire la synthèse des différentes pensées réformatrices des années trente, raffermies par le nouvel élan que semble alors confirmer le contexte de l'Europe allemande.³¹ Même si ces prétentions seront largement critiquées par la suite, à l'image de celui qui les a exprimées, par une certaine frange du socialisme réformiste – dont Raymond Rifflet fait partie comme beaucoup de fédéralistes belges –, elles seront reprises sous d'autres formes pour justifier le passage à l'acte vers une communautarisation accrue.

L'influence des années de guerre sur la génération de Rifflet ne s'arrête pas là. Le débat européen est de plus enrichi, lors de ces années de chaos, par les discussions qui se tiennent au même moment au sein des communautés belges de Londres et de Washington, notamment autour du baron Hervé de Gruben, du président de la Chambre Frans Van Cauwelaert, de Paul van Zeeland ou de Paul-Henri Spaak, démontrant la plasticité idéologique de l'européisme. Concernant ce dernier, faut-il voir dans ses idées l'expression d'une pensée fédéraliste, chez celui qui entrera bientôt dans le Panthéon des «Pères de l'Europe»? Principal animateur du PSB dès les années d'après-guerre, il ne peut laisser Rifflet indifférent, lui qui intègre ce parti en septembre 1944. Cet homme, qui a définitivement choisi l'opportunisme en politique, et qui adapte sa position en fonction d'un contexte changeant, peut-il être considéré comme un européiste à part entière? Plutôt réticent aux idées fédérales dans l'après-guerre, Spaak effectue un rapprochement avec celles-ci dans la première moitié des années cinquante, avant de s'en éloigner définitivement ensuite. Rifflet a-t-il raison de lui vouer pour cette raison, et jusqu'à la fin de sa vie, une rancune acerbe? Nous touchons ici du doigt la limite qui sépare le militant de l'homme qui exerce effectivement des responsabilités, et qui se base sur elle pour ajuster ses idéaux. Car ces

29. X. DEHAN, *Jeune Europe: des États-Unis d'Europe à l'Europe allemande (1930-1940)*, in: M. DUMOULIN (dir.), *Penser l'Europe à l'aube des années trente*, Bureau de Recueil, Louvain-la-Neuve, 1995, pp.151-204; J. WILLEQUET, *Opinions belges sur l'avenir de l'Europe (1940-1945)*, in: A. MIROIR (dir.), *Pensée et construction européennes. Hommage à Georges Goriely*, Ceris/Émile van Balberghe, Bruxelles, 1990, pp.133-145.

30. *Réflexions sur la paix*, Éd. de la Toison d'Or, Paris/Bruxelles, 1942, p.45.

31. Sur cette question dans le cadre français: B. BRUNETEAU, *Les "collabos" de l'Europe nouvelle*, CNRS Éditions, Paris, 2016.

derniers sont indéniables: Spaak est le défenseur de «l'Europe du possible», un homme dont le fédéralisme est «gradualiste et téléologique», applicable sur le long terme seulement, source de très nombreux malentendus avec ceux qui, animés des mêmes idées, ne transigent pas.³² José Gotovitch signale ainsi une confusion grandissante entre revues belges, aux idées très avancées sur l'Europe et qui n'hésitent pas à les exprimer, tels que les *Cahiers socialistes* de Rifflet, et les positions plus prudentes du gouvernement, qui se plaint d'être mis en porte-à-faux vis-à-vis de l'opinion et de ses électeurs.³³

Malgré ces désaccords qui s'aggraveront plus tard, une réflexion européiste renouvelée s'impose au sortir de la guerre, qui rejoint les aspirations confuses caractérisant encore la pensée de Rifflet à ce moment-là: il s'agit avant tout de réformer la démocratie et les rapports de production à l'intérieur des sociétés. À cet égard, le système représentatif n'est plus attaqué comme il a pu l'être avant la guerre, et c'est en soi une grande nouveauté; le corporatisme, qui a eu ses adeptes dans toutes les tendances politiques, est par contre officiellement condamné, et on lui préfère désormais un vrai dialogue social: syndicats et organisations patronales sont dès lors associés aux choix politiques, inflexion qui convient à beaucoup d'acteurs de la résistance, notamment intérieure, et plutôt à gauche.³⁴ Dans cette perspective, le cadre européen est très vite envisagé comme celui qui permettra une véritable efficacité des réformes, qu'un homme comme Rifflet veut défendre aussi bien sur le plan politique que sur le plan syndical, jugés complémentaires: son engagement à la FGTB à partir de 1945, et les liens très forts qui le rapprochent du syndicaliste André Renard, témoignent du fait qu'à travers l'Europe, c'est une certaine conception de la «démocratie sociale», thème très à la mode au sortir de la guerre (notamment à l'intérieur du tout récent Benelux), qu'il défend avant tout.

La révélation d'un militantisme original

Rifflet ne découvre l'européisme, et à travers lui le fédéralisme, qu'après la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il a déjà 25 ans. En ce sens, son parcours rejoint celui de

-
32. C. FRANCK, *La politique européenne belge: une continuité de quarante ans*, in: M. DUMOULIN (dir.), *La Belgique, les petits États...*, op.cit., p.263; T. GROSBOSIS, *L'idée européenne en temps de guerre dans le Benelux (1940-1944)*, Academia, Louvain-la-Neuve, 1994, p.137.
33. J. GOTOVITCH, *Perspectives européenne dans la résistance et à Londres durant la guerre*, in M. DUMOULIN (dir.), *La Belgique et les débuts de la construction européenne. De la guerre aux traités de Rome*, Ciaco, Louvain, 1987, p.49.
34. Ce positionnement contre le corporatisme chez les socialistes n'est pas toujours clair au sein même de la Résistance: dans les premiers plans du PSB clandestin, il apparaît ainsi dans les propositions d'Herman Vos autour des conseils économiques, qui obtiendraient des compétences de régulation sans contrôle parlementaire. Même si ces projets sont officiellement abandonnés après 1942, le système imaginé par la suite – et officialisé avec les conférences nationales, le Conseil central de l'économie puis le Conseil national du travail – a parfois été qualifié de néo-corporatisme, dans la mesure où il met la politique sociale à l'écart de l'influence du Parlement.

beaucoup autres militants, dont beaucoup sont issus de la Résistance. Ce passage par la Résistance se reflète dans le programme qui les rassemble, dont la finalité n'est pas seulement la construction d'un cadre européen propre à régler les problèmes nationaux mais, également, le renouvellement intégral d'une vie politique et d'une structure sociale jugées caduques.

La réflexion de Rifflet et son parcours ne peuvent donc se comprendre sans tenir compte de son engagement initial et du contexte dans lequel il s'inscrit. Notre homme est avant tout un socialiste, partisan d'une idéologie qui a elle-même une histoire particulière en Belgique. On ne doit pas oublier la place de Bruxelles dans la genèse de cette idéologie dans son ensemble: c'est là que Marx a rédigé le Manifeste en 1847, tout de suite traduit en flamand; symboliquement, c'est l'ouvrier belge Pierre Degeyter qui a mis en musique L'Internationale. La révolution n'est pourtant pas un aliment du socialisme qui va effectivement se développer en Belgique. Celui-ci sera même plutôt réformiste et pragmatique – ce que Marx lui-même avait noté – ainsi que plus mutualiste qu'idéologue. C'est seulement en 1894 que les socialistes s'offrent un programme, la charte de Quaregnon, qui leur donne une visibilité confirmée par les résultats électoraux (dès 1914, les socialistes participent au gouvernement d'union sacrée). La vision internationaliste, qui transparaît dans cette charte, présuppose que le Parti se veut le défenseur de tous les opprimés, «quels que soient leur nationalité, leur sexe, leur religion ou leur race». Elle est devenue incontournable, une sorte d'alpha et d'oméga de la lutte socialiste (Rifflet lui témoignera toujours sa fidélité), qui soutient cette vision transnationale.

Les déclarations d'intention inscrites dans la charte de Quaregnon se retrouvent peu ou prou au sein de tous les Partis socialistes d'Europe. Peut-on pour autant en conclure une prédisposition plus naturelle du socialisme à l'idée européenne? Le parcours de Raymond Rifflet ne semble pas confirmer cette hypothèse, lui qui va choisir de défendre celle-ci dans des mouvements séparés, notamment au sein de l'Union européenne des fédéralistes (UEF) qu'il intègre dès sa création en 1946, et dont il devient l'un des principaux éléments, jusqu'à en devenir le président à la fin des années 1950. Son activisme socialiste n'est pas pour autant laissé en berne, mais il devient tout juste complémentaire, tant l'europhisme ne fait pas l'unanimité à l'intérieur du PSB. Cette évolution est cependant inscrite dans la pensée et dans l'action de Rifflet: d'une part, celui-ci considère que la lutte pour le pouvoir corrompt, quel que soit le parti qui l'entreprend, et qu'elle éloigne par nature des objectifs initiaux; d'autre part, la notion de militantisme appliquée au fédéralisme doit être tempérée, et ceci renforce la différence entre groupe de pression et parti politique appliquée au mouvement fédéraliste de l'après-guerre: or, Rifflet est à la confluence des deux. Cette position peut s'expliquer par les caractéristiques du mouvement fédéraliste, qui n'a pas d'idéologie propre parce qu'il est une coalition hétérogène d'individus qui se réclament de l'Europe. Rifflet a beau être socialiste, il n'aura de cesse de fréquenter des militants venus d'autres horizons, et devra pour cette raison mettre en sourdine certaines revendications qui peuvent gêner l'action collective: le fait même qu'il ait un rôle important au Mouvement européen, plutôt conservateur, en même temps qu'à l'Union européenne des fédéralistes, qui se reconnaît dans une

formule progressiste, ainsi qu'au Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe, est en soi instructif des vertus de la pluri-appartenance, où la stratégie joue son rôle autant que le contexte, plus en tout cas que l'idéologie pure.

Être militant fédéraliste et membre du PSB n'est donc pas en soi une sinécure. De plus, l'action et les revendications du Parti restent dans l'ensemble cantonnées, malgré les déclarations de principe, à l'échelle nationale. Ce phénomène ne concerne pas que le mouvement belge, mais le socialisme de manière globale. En effet, on ne peut pas évoquer de formation socialiste transnationale après la guerre, tout juste la tradition des Internationales ouvrières depuis la fin du XIX^e siècle, dont la première formule digne de ce nom est l'Association internationale des travailleurs, fondée le 28 septembre 1864. Suite à la création du Komintern, aucune organisation sérieuse ne sera pensée à l'échelle des socialistes, malgré de nombreuses prises de position, rendues stériles par l'évolution politique, aussi bien à l'échelle des nations qu'à celle de l'Europe. À la veille du second conflit mondial, une reconstruction de l'Europe est bien évoquée par l'éphémère Internationale ouvrière socialiste, appuyée « sur la coopération internationale et la compréhension démocratique entre les peuples », mais on en reste à cette simple vue de l'esprit.³⁵

De fait, la Seconde Guerre mondiale a joué là également un rôle dans la maturation de l'idée européenne, chez les socialistes comme au sein d'autres formations politiques. Celle-ci est visible dans le parcours de certains militants qui, comme Rifflet, avaient une appréhension fort vague de l'Europe en général et du fédéralisme en particulier avant 1940 (il est vrai que Rifflet est alors encore très jeune), et qui en viennent au militantisme soit pendant le conflit, soit pour la majorité après celui-ci. Cela dit, cette évolution ne concerne bien que des individus, et elle nous renseigne sur la véritable nature de l'europhisme, qui s'avère être plus le réceptacle d'une idéologie qu'une idéologie elle-même: l'idée européenne autorise cette plasticité, dans la mesure où elle est vue comme l'aboutissement d'une réforme qui ne peut se faire à l'échelle nationale. Les libéraux, les chrétiens-démocrates comme les socialistes prennent conscience de cette évolution nécessaire. Mais, concernant les socialistes, divers critères vont freiner la conversion de cette préscience en un véritable activisme de nature collective: la pesanteur des cadres politiques, observable ailleurs, qui fait que la révolution espérée dans les rangs de la résistance n'a finalement pas lieu à la Libération; la concurrence exercée par le communisme, idéologie alors en plein essor (même si celui-ci sera vite brisé en Belgique), qui, dans ce domaine comme dans d'autres, oblige à une certaine circonspection, surtout à partir du moment où l'Europe occidentale qui se profile semble lancée et accompagnée par les États-Unis. La construction européenne suscite ainsi la méfiance de nombreux socialistes, ou alors semble être d'abord l'argument principal de certains leaders présentés comme simplement opportunistes, tel que Paul-Henri Spaak. Dans les deux cas, Rifflet ne peut que ressentir l'isolement de sa pensée européenne alors en plein développement, même s'il n'abandonne pas l'espoir de faire triompher celle-ci dans les rangs de son

35. Cité par M. MONOT, *Socialistes et démocrates-chrétiens et la politisation de l'Europe*, L'Harmattan, Paris, 2010, p.54.

propre Parti, ce qu'il tentera – en vain – jusqu'à la fin de sa période militante. Rifflet, en tant qu'un des principaux dirigeants fédéralistes au cours des années de l'après-guerre, doit constamment tenir compte de cette réalité, qui fait de son combat un perpétuel exercice d'adaptation à un contexte – principalement celui des années 1950 et 1960 – pour le moins capricieux. Cet élément de faiblesse a cependant des conséquences positives, ne serait-ce que parce qu'il entraîne chez lui, pour des raisons stratégiques, une ouverture de ses horizons personnels, l'amenant à fréquenter des européistes d'autres bords (le libéral Jean Rey, le chrétien Albert Coppé), ou les acteurs d'autres structures militantes (le Club Jean Moulin), qui vont contribuer à déterminer un virage dans sa propre carrière.

3. De l'européisme à l'eurocratie

Au sein d'une administration en pleine évolution

Lorsque Rifflet entre à la Commission européenne en 1967, il semble qu'il ait tourné la page de ses années militantes, qui ont monopolisé son action depuis la Libération, même s'il ne tourne pas le dos – du moins pas tout de suite – à ses anciens réseaux. Un autre monde s'ouvre à lui, celui des milieux communautaires, qu'il ne connaissait que de manière superficielle jusque-là. Concernant cette accession, il doit certes beaucoup aux liens et aux réseaux qui lui ont permis de rencontrer des hommes comme Jean Rey, dont il va devenir le chef de cabinet à la Commission, ou le commissaire aux Affaires sociales italien Giuseppe Petrilli, chez qui il retrouve la même volonté de rapprocher Bruxelles du monde des travailleurs, thème du rapprochement qu'ils tentent tour à tour de faire émerger dans l'agenda du Berlaymont. Le contexte de la fin des années 1960 a aussi son importance, qu'il faut avoir à l'esprit pour comprendre que Rifflet, même s'il passe dans un monde – celui de l'administration – plus gestionnaire, n'abandonne pas pour autant ses convictions, bien au contraire.

Celles-ci sont forcément mises en balance par l'image ambiguë des fonctionnaires de la CEE, alors largement entretenue par Charles de Gaulle (les fameux «apatrides»). Cet esprit polémique commence alors à avoir une certaine prise sur l'opinion, et est involontairement entretenu par une institution qui, par excès de prudence et par volonté d'efficacité, s'entoure de précautions, conciliant raison experte et pratique du pouvoir, «idéal-type technocratique» qui mise sur la pratique de la confidentialité.³⁶ À l'époque qui nous intéresse cependant, la dimension militante, on le voit avec le recrutement de Rifflet, n'est pas encore rédhibitoire. Surtout, le mot «technocrate» ne rebute pas alors, tout juste intrigue-t-il, assez en tout cas pour que cer-

36. D. GEORGAKAKIS, *Les réalités d'un mythe: figure de l'eurocrate et institutionnalisation de l'Europe politique*, in: V. DUBOIS, D. DULONG (dir.), *La question technocratique: de l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2000, p.121.

taines plumes n'hésitent pas à le faire figurer, avec une portée positive, dans le titre de leurs livres, tels Robert Lemaïgnen ou Altiero Spinelli, ce dernier étant le véritable inventeur du néologisme «eurocrate» au milieu des années soixante.³⁷ Surtout, l'arrivée de Rifflet à la Commission revêt une grande importance pour un homme qui a toujours occupé une place en marge de l'action officielle. Pour saisir la véritable nature de ce tournant et la signification que cette promotion a dans son parcours, il faut ouvrir une parenthèse à propos de l'institution qu'il intègre à la fin des années 1960.

Lorsque la Commission de la CEE prend ses fonctions le 1^{er} janvier 1958, une petite équipe investit les organes communautaires, à l'image de ce qui s'est produit avec la CECA, qui compte 280 fonctionnaires en 1953 et 693 en 1957.³⁸ Le modèle de la Haute Autorité, qui se contentait d'un personnel peu nombreux, ne suffit cependant bientôt plus à ceux qui vont donner à partir de 1958 les premières impulsions à la Commission européenne, en particulier son dirigeant Walter Hallstein, et on constate sous sa houlette une inflation du nombre de fonctionnaires qui travaillent à Bruxelles: on en compte 1.051 au 31 décembre 1958, 2.892 à la veille de la fusion, 4.933 après (on peut donc voir que l'entrée de Rifflet à la Commission correspond à une ouverture plus générale du recrutement, avec le doublement des directions générales liées aux nouvelles politiques prises en charge suite à la fusion des exécutifs communautaires)³⁹ et 5.800 à la veille du premier élargissement. Dès lors, une fonction publique européenne se construit *sui generis*, entre caractéristiques liées aux fonctionnaires internationaux (lien contractuel avec l'organisation internationale) et critères proches des modèles nationaux (statut, nomination, carrière).⁴⁰

Concernant l'équilibre des nationalités au sein de cette administration pluri-nationale, des règles ont été avalisées pour le faire respecter, puisque la Commission CEE a adopté dès 1958 la clé de répartition de 25% par État (Italie, RFA, France, Benelux), ce qui induit une multi-nationalité dans le processus de décision, mais aboutit à des «postes à drapeaux» à chaque niveau, et à des difficultés lors des changements de poste, renforcées lors des élargissements: ainsi, pour progresser dans la hiérarchie, il faut avoir la bonne nationalité au bon moment. Dès lors, il est difficile d'avancer en grade de manière linéaire, d'où un sentiment d'amertume assez fréquent chez les fonctionnaires communautaires, que connaîtra à un moment de sa progression Raymond Rifflet. Les problèmes de carrière au sein des institutions européennes sont ainsi pointés dès le départ, et donneront lieu à une vaste réflexion tout au long de la présence de notre homme à Bruxelles (signe qu'une solution est difficile à trouver), comme par exemple celle qu'entraîne le rapport de Dirk Spierenburg à propos des fonctionnaires de la catégorie A (1979), désignant quatre facteurs

37. R. LEMAIGNEN, *L'Europe au berceau. Souvenirs d'un technocrate*, Plon, Paris, 1964, p.32; A. SPINELLI, *The Eurocrats: Conflict and Crisis in the European Community*, The Johns Hopkins Press, Baltimore, 1966.

38. Voir les *Mémoires* de Jean Monnet (Fayard, Paris, 1976), en particulier les pages 436 et 450.

39. Parmi celles-ci, la politique régionale par exemple.

40. J. ZILLER, *De la nature de l'administration européenne*, in: *Revue française d'administration publique*, juillet-septembre 2000, p.357.

indépendants l'un de l'autre qui gênent leurs évolutions, et que l'on retrouve effectivement dans celle de Rifflet tout au long de sa carrière au Berlaymont: l'incertitude sur le nombre de postes réellement budgétisés; la forme irrégulière de la pyramide des postes due aux vagues successives de recrutement; l'incorporation directe de personnalités extérieures; les différences de rythme de promotion entre directions générales (notamment entre celles qui sont à vocation sociale, domaine exclusif de l'activité de Rifflet, et celles qui sont à vocation plus particulièrement économique).⁴¹ Ces perturbations structurelles sont à prendre en compte, mais on doit y ajouter celles qui dérivent du contexte: le secrétaire général des Communautés européennes Émile Noël, qui a la haute main sur le recrutement et la gestion du personnel, nous rappelle en effet que le moral de la fonction publique européenne est lié à l'environnement politique de travail ainsi qu'à l'état de l'Europe, sujets sensibles à l'époque où Raymond Rifflet l'intègre, entre crise de la chaise vide (juillet 1965-janvier 1966) et sommet de La Haye (décembre 1969), mais tout aussi délicats à d'autres moments de sa carrière jusqu'à son terme au milieu des années 1990 (crise de 1973 et premier élargissement, début des années 1980, début des années 1990).⁴²

La Commission européenne et ses marges de manœuvre

Geoffrey Edwards et David Spence rappellent le déficit d'études sur la Commission européenne par rapport à d'autres institutions communautaires, peut-être parce que les relations entre politique et administratif y sont un défi pour la pensée nationale.⁴³ Le trouble qui en résulte est flagrant à l'époque où Rifflet intègre une institution encore largement méconnue du grand public, ou qui n'en entend parler que par bribes, sur le ton très polémique privilégié par de Gaulle pour en dénoncer l'illégitimité. Il est vrai que peu se soucient alors de comprendre l'organisation bruxelloise, y compris dans le monde universitaire. Une grande partie des sciences sociales déserte ce secteur de l'action politique, trop tourné vers le futur pour l'histoire, trop inconséquent pour la sociologie. Rifflet lui-même est conscient, en tant que praticien de ces deux matières qui l'ont formé à l'université et qu'il a enseignées par la suite à l'ULB ou au Collège de Bruges, de leurs carences concernant la réflexion autour de l'Europe, qu'il aborde, comme beaucoup d'autres alors, par le seul biais qu'il maîtrise également, celui du droit. Il s'essaiera par la suite à échafauder une pensée plus élaborée de la réalité communautaire dont il fait désormais partie, mais

41. *Propositions de réforme de la Commission des Communautés européennes et de ses services: rapport établi à la demande de la Commission par cinq personnalités indépendantes placées sous la présidence de Monsieur Dirk Spierenburg*, Service de Publication des Communautés européennes, Luxembourg, 1979.

42. Sur Émile Noël, voir G. BOSSUAT, *Émile Noël, premier secrétaire général de la Commission européenne*, Bruylant, Bruxelles, 2011.

43. G. EDWARDS, D. SPENCE, *The European Commission*, Cartermill International, London, 1995, p.1.

sans parvenir à atténuer l'impression que celle-ci est plus le résultat d'une pratique que l'effet d'une théorie.

Cela dit, son parcours à Bruxelles est éclairé par les changements de paradigmes qui sont effectués par les sciences sociales à propos de l'administration européenne dont il est devenu un rouage, en tant que directeur de cabinet en 1967, puis directeur général aux Affaires sociales (DG V) trois ans plus tard. Lors de son arrivée à la Commission, les juristes sont en effet les plus actifs dans l'analyse du phénomène communautaire, qu'ils qualifient de modèle *sui generis* pour en souligner l'originalité, mais aussi pour tenter de résoudre l'énigme qu'il représente aux yeux des observateurs.⁴⁴ Le problème est que, tout en s'intéressant à la place de la Commission européenne dans le système juridique communautaire qui se met alors en place, ils délaissent dans le cadre de cette démonstration sa complexité interne, avec ses segments, ses accords et ses clivages, propres à une étude de l'institution «de l'intérieur», à vocation plus sociologique, voire historique.⁴⁵ Sur ce point, Hans Michelmann démontre pourtant que les rapports avec les États, les questions idéologiques, l'exercice du leadership dépendent grandement de ces segments, représentés essentiellement par les directions générales, soit le poste que Rifflet va effectivement occuper dans la première moitié des années 1970: dans cette matière comme dans d'autres, et à rebours de ce que disait alors Jean Monnet et de ce que supposait sa méthode, les hommes comptent toujours plus que les institutions.⁴⁶

Cette vision est également contrebattue par une méconnaissance du contexte général, et qui relativise ce que cette primauté juridique signifie réellement en termes politiques. Dans ce domaine, c'est Ernst Haas qui a longtemps dominé la scène avec son idée du *Spill Over Effect*, qui reconnaît très tôt à la Commission un rôle essentiel, via la détermination et les compétences effectives de ses acteurs.⁴⁷ Il est vrai cependant qu'à l'époque où Rifflet entre à la Commission, cet enthousiasme s'est en partie émoussé, après la crise de la chaise vide et une fusion des institutions communautaires qui se met en place en 1967, mais qui n'a pas le rendement espéré: l'aspect trop mécanique de cet effet d'engrenage s'est révélé au grand jour dès lors que l'entraînement communautaire s'est brisé sur la volonté d'airain de la «haute politique».⁴⁸ L'expérience de Rifflet à la Commission confirme les limites que rencontrent les organisations communautaires, du début à la fin de celle-ci. Par exemple, son action autour de la réforme du Fonds social européen ou de la création du Conseil permanent de l'emploi en tant que directeur général de la DG V (Affaires sociales) à partir de

44. J. COMBACAU, *Paul Reuter, le juriste*, in: *Annuaire français de droit international*, vol.35, 1989, pp.7-19; P.-H. TEITGEN, *Cours de droit institutionnel communautaire. Structure et fonctionnement des communautés*, Les Cours de droit, Paris, 1971.

45. C. LEQUESNE, *La Commission européenne entre autonomie et dépendance*, *Revue française de science politique*, 3(1996), p.391.

46. H. MICHELMANN, *Organisational Effectiveness in a Multinational Bureaucracy*, Saxon House, Farnborough, 1978.

47. E.B. HAAS, *The Uniting of Europe: Political, Social and Economic Forces, 1950-1957*, Stevens & Sons Limited, London, 1958, p.16.

48. F. DE LA SERRE, *La Communauté économique européenne et la crise de 1965*, in: *Revue française de science politique*, 2(1971), pp.402-420.

1970 lui laissera un goût amer: lancées suite aux sommets prometteurs de La Haye (1969) et de Paris (1972), qui annonçaient une véritable politique sociale communautaire, elles s'épuisent très vite en une agitation stérile dès lors que la crise économique rappelle les États à leurs réflexes particularistes.

Les grandes théories autour de l'action européenne ont donc un fondement, mais elles ne sont pas entièrement justes non plus, car elles évacuent trop la part des hommes qui soutiennent cette action. Ainsi, elles ne parviennent pas à faire comprendre la façon dont la Commission vit les crises, et comment, au milieu des espérances et des déboires qu'elles occasionnent, ses acteurs continuent leurs actions à travers une organisation et à partir d'un droit européen qui, eux, ne sont pas affectés par les vicissitudes du contexte. Rifflet, conscient des résistances qui s'accumulent, notamment avec l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE ou avec la renationalisation de certaines politiques à la fin des années 1970, n'en continue pas moins d'activer des réseaux de plus en plus complexes (notamment les Réalités européennes du présent au sein même de la Commission, qui rapprochent acteurs communautaires, dirigeants politiques et syndicaux et militants) dans l'optique d'une «relance européenne» qui lui apparaît systématiquement comme le remède naturel à la crise. L'adaptation doit être permanente, comme celle qui lui fait changer son regard sur le militantisme au début des années 1980, à une époque où les États, à l'instar de la France, commencent à voir l'Europe plus comme une solution que comme un problème: il devient alors adepte de réseaux d'échanges, ayant des liens institutionnels et financiers avec la Commission européenne, tel que TEPSA, dont l'action s'apparente à celle des lobbyings classiques, moins soucieux d'idéologie que d'avancées pragmatiques et argumentées. C'est aussi l'époque où il reconnaît une fascination pour Jacques Delors (déjà latente avant son accession à la présidence de la Commission européenne), autre homme de convictions et de réseaux qui lui paraît à même de résoudre définitivement les tensions entre aspirations communautaires et réticences nationales par une action concrète et continue.

Une partition de plus en plus difficile à jouer

Même si les agents de la Commission sont eux-mêmes conscients des limites qui leur sont imposées, on ne doit jamais oublier leur capacité à influencer, qui provient du système lui-même,⁴⁹ sans oublier la force rhétorique que peut avoir l'évocation de l'intérêt européen auprès des différents décideurs: nombreuses sont les études menées en France sur les institutions européennes qui se sont emparées de cette

49. H. WALLACE, *Making multilateral work*, in: W. WALLACE, *The Dynamics of European Integration*, RIIA, London, 1990, pp.213-228, où elle parle de ce «pouvoir crucial dont dispose le rédacteur de la première mouture des textes».

problématique.⁵⁰ Il ne s'agit pas dès lors d'envisager la Commission comme une structure monolithique, mais comme un «groupe d'institutions» elles-mêmes animées par des acteurs dont on juge de l'aptitude à «l'invention» d'une politique tenant compte du contexte et des obstacles divers que leur opposent leurs homologues nationaux.⁵¹ Leur force, c'est la stabilité, surtout par rapport à ces derniers,⁵² même si «la seule exception est lorsqu'un élargissement de la Communauté ajoute de nouveaux membres à la Commission et nécessite ainsi quelques redistributions», exception qui a concerné Raymond Rifflet suite à l'élargissement de 1973.⁵³ Ce point nous rappelle que le critère classique de la compétence n'est pas toujours déterminant dans le choix des acteurs de la Commission (alors qu'on l'imagine encore plus impératif au sein d'une institution jugée très – trop? – spécialisée parce que technocratique par essence), au nom d'un équilibre géographique qui encourage parfois le recrutement d'éléments extérieurs, et qui résulte en tout cas de compromis gouvernementaux frustrants pour les fonctionnaires européens eux-mêmes en place (Rifflet en sera victime au moment de l'intégration des fonctionnaires britanniques à la Commission).

Dans les faits, Rifflet joue sa partition au sein d'un «style administratif» européen, qui confirme que les fonctionnaires de Bruxelles éprouvent une forte identification avec leur institution, même si ce phénomène n'a rien d'original à l'observation de ce qui se passe au sein des différents ministères ou des corps d'État nationaux, où la solidarité n'est pas un vain mot.⁵⁴ Son parcours permet de s'intéresser, à travers lui, à une institution – la Commission – qui comprend de très nombreux degrés et des interactions insoupçonnées, dans un système qui combine approches verticales et horizontales de l'action publique, et qui développe pour cela un esprit de consensus, à travers différents filtres qui aboutissent jusqu'au collègue des commissaires. C'est

-
50. Parmi ces ouvrages qui se sont multipliés depuis les années 1990: A. SMITH, *Le gouvernement de l'Union européenne. Une sociologie politique*, LGDJ, Paris, 2004; V. GUIRAUDON, *Sociologie de l'Europe. Mobilisations, élites et configurations institutionnelles*, in: *Cultures & Conflits*, 38-39(2000), pp.7-37; D. GEORGAKAKIS, *Les métiers de l'Europe politique. Acteurs et professionnalisations de l'Union européenne*, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2002.
51. M. CINI, *European Commission reform and the origins of the European Transparency Initiative*, in: *Journal of European Public Policy*, 15(2008), pp.743-760; L. METCALFE, *Après 1992: la Commission pourra-t-elle gérer l'Europe?*, in: *Revue française d'administration publique*, juillet-août 1992, p.402.
52. A. SMITH, *L'intégration communautaire face au territoire: les fonds structurels et les zones rurales en France, en Espagne et au Royaume-Uni*, thèse de doctorat en science politique, Grenoble (dir.: Jean-Louis Quermonne), 1995, p.473.
53. M. DONNELLY, E. RITCHIE, *The College of Commissioners and their cabinets*, in: G. EDWARDS, D. SPENCE (eds), op.cit., p.34.
54. En ce qui concerne le «style administratif» de la DG politique sociale, voir L. CRAM, «*The European Commission as a multi-organisation: Social Policy and IT Policy in the EU*», *Journal of European Public Policy*, 2(1994), pp.194-217. Voir aussi I. BELLIER, *Une culture de la Commission européenne? De la rencontre des cultures et du multilinguisme des fonctionnaires*, in: Y. MÉNY, P. MULLER, J.-L. QUERMONNE, *Politiques publiques en Europe*, L'Harmattan, Paris, 1995, pp.49-60. En ce qui concerne Raymond Rifflet, cette identification a été favorisée par sa longévité à la Commission, improbable au départ: après avoir été chef de cabinet de Jean Rey, il devient directeur général, puis directeur général adjoint, avant d'être promu conseiller de différents Présidents de la Commission. Après sa retraite, il est nommé directeur général honoraire.

une marque de fabrique de cette institution, liée à l'absence de leadership au sein de celle-ci, où les tensions existent depuis l'origine.⁵⁵ Cette culture de l'altérité et du consensus est à connaître et à étudier dans la politique quotidienne de l'action communautaire, qui nous renseigne elle-même sur ceux qui la pratiquent, soit qu'ils s'adaptent à elle, soit qu'ils n'y arrivent pas. En la matière, on peut déjà avancer que la longue activité militante et européenne de Rifflet a pu le préparer à réussir l'examen de passage à la Commission européenne et à trouver sa place dans une institution qui, tout en ayant subi un sérieux coup de frein avec la crise de la chaise vide, n'a pas pour autant renoncé à bâtir et à soutenir un projet de société qui s'inspire, sans jamais le mettre en avant, de la pensée fédéraliste, notamment sous la présidence du Belge Jean Rey. Cette adaptabilité est évidente au début de la période, celle où l'organisation est encore balbutiante, et capable d'intégrer des éléments extérieurs tels que Rifflet. Elle est cependant remise en question par l'élargissement de la Communauté européenne au Royaume-Uni et par la crise économique, tous deux concomitants. Ces deux phénomènes vont transformer le projet européen en une entreprise plus modeste, et paradoxalement plus structurée: l'inventivité de départ, qui visait à mettre en place les bases d'un véritable dialogue social à l'échelle européenne, est progressivement étouffée par un cadrage des moyens et des ambitions qui aboutit à amoindrir l'espace de réflexion et d'impulsion laissé jusque-là à des hommes comme Rifflet.

Que ce soit à l'intérieur de la Commission, où il reste actif jusqu'à la fin de sa carrière, ou à l'extérieur, l'idéal européen est de plus en plus remis en question, jusqu'à l'apparition du souverainisme à la fin des années 1980. Les grandes idées d'intégration n'ont de cesse dès lors d'être remises en question, renvoyant Rifflet à cette marginalité politique qu'il a connue au sein du cadre national: rétrogradé, pour des raisons de service, au poste de directeur adjoint aux Affaires sociales en 1974 (son poste originel étant confié à un Britannique), il sera par la suite mené progressivement vers une voie de garage, devenant directeur général chargé de mission (avec pour but d'étudier les effets de la première élection du Parlement européen au suffrage universel), puis conseiller spécial (un parmi d'autres) des Présidents Roy Jenkins, Gaston Thorn et Jacques Delors. On peut percevoir la prise de conscience de notre homme face à cette réalité, qui l'amène à une remise en question de ses idées et de la méthode pour les faire triompher, sans pour autant sentir un quelconque abatement chez lui, signe de la très forte identification qu'il éprouve entre son parcours politique et militant et l'idéal européen auquel il ne renoncera jamais, jusqu'à sa mort en 1995.

4. Conclusion

Au-delà de sa personnalité, l'étude de Rifflet à son poste est intéressante pour saisir la pratique et le quotidien des politiques communautaires, que l'on interprète bien

55. D.L. COOMBES, *Politics and Bureaucracy in the European Community: A portrait of the Commission of the E.E.C.*, Allen and Unwin, London, 1970, p.291.

souvent à la lumière des calculs politiques et diplomatiques des seuls chefs d'État ou des commissaires: c'est se soucier du seul effet d'annonce, et oublier que le processus politique européen est complexe, mobilisant des acteurs divers, de cultures différentes, autant d'intermédiaires qui, à leur manière et avec leurs espérances, jouent leur partition au sein de ce processus. Trop souvent occultés par les «Pères de l'Europe» qui font écran, une galerie de portraits de ces «petits grands hommes de l'Europe», acteurs sur la continuité de la construction européenne, serait ainsi à faire, dont celui de Raymond Rifflet n'est qu'une pièce au milieu de tant d'autres.⁵⁶ Parmi ces portraits, celui du directeur général, fonction qu'occupera effectivement Rifflet pendant les années 1970, mérite un intérêt renouvelé car, du fait de la faible mobilité inter-services propre à la Commission, celui-ci devient dans les faits un «spécialiste de [son] dossier», au sein d'une structure qui soutient une politique originale ou au moins une certaine vision de la construction européenne qu'il s'agit de faire aboutir.⁵⁷ Dans ce système, un atout capital pour ce genre d'acteur se présente sous la forme d'un commissaire actif, qui saura motiver les membres de son équipe et déléguer auprès du directeur général lui-même, ce qui semble s'être produit au sein du service des Affaires sociales dans lequel travaille Rifflet à partir de 1970, auprès d'Albert Coppé, mais qui est moins évident par la suite.⁵⁸ Mais il faut également y ajouter une certaine conviction personnelle et un engagement qui dépasse le seul cercle administratif, via des réseaux d'influence constamment entretenus, pour comprendre que ces acteurs ne peuvent être résumés à de simples instruments d'exécution, mais qu'ils participent eux-mêmes à la création au quotidien d'un habitus proprement communautaire à Bruxelles. Ils ne le font pas suivant des critères strictement technocratiques, mais suivant une sensibilité et une culture qui leur sont propres, et en se référant à des usages qu'ils ont pu tester au-delà de leurs cadres d'exercice, le plus souvent dans des structures militantes, qui créent les bases d'une sociabilité inédite et extrêmement créative. Sur ce dernier point, il faut bien reconnaître un changement d'importance, qui correspond à un saut générationnel qui laisse derrière des gens comme Rifflet: les nouveaux arrivants, aux commandes à partir de la fin des années 1970 et surtout dans la décennie suivante, formés dans un autre contexte et une autre configuration européenne, se montrent bien moins idéalistes, alors que l'UE doit trouver sa place dans une géopolitique et un cadre économique qui n'ont plus que peu à voir avec ceux de son ancienne mouture, la CEE.

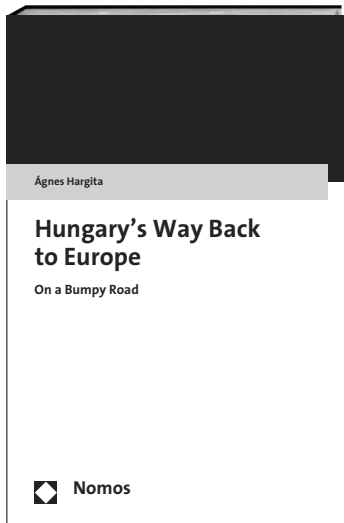
56. S. APRILE, *Conclusion*, in: S. APRILE, C. CASSINA, P. DARRIULAT, R. LEBOUTTE (dir.), *Europe de papier. Projets européens au XIX^e siècle*, Presses universitaires du Septentrion, Lille, 2015, p.334.

57. Une tentative de définir la culture de la Commission européenne par l'étude de ses directions générales: M. CINI, *La Commission européenne, lieu d'émergence de cultures administratives. L'exemple de la DG IV et de la DG XI*, in: *Revue française de science politique*, 3(1996), pp.457-472; voir aussi A. SMITH, *L'intégration communautaire...*, op.cit., p.471.

58. À ce propos, voir les travaux qui ont été consacrés à d'anciens commissaires, comme ceux de George Ross sur Jacques Delors, de même que les témoignages d'autres acteurs tels qu'Émile Noël, in E.V. HEYEN (dir.), *Les débuts de l'administration de la Communauté européenne*, Nomos, Baden Baden, 1992 ou P. LAMY, *Choses vues d'Europe*, in: *Esprit*, 10(1991), pp.67-81.

Rifflet reste ainsi donc peut-être l'un de ces derniers «petits grands hommes» qui ont eux aussi joué un rôle dans la construction, imparfaite et imprédictible, de l'Europe à son époque héroïque. Cette étude prend tout son sens aujourd'hui, où l'UE est présentée comme un objet politique sans histoire, déterminisme qui bouscule le quotidien des peuples, sans leur assentiment mais «pour leur bien». Le destin de Rifflet rappelle que l'Europe est un long apprentissage, et qu'elle est digne de justifier le combat politique de toute une vie: cette leçon de modestie est aussi une leçon de grandeur, qu'il est encore plus utile de méditer aujourd'hui.

Hungary's Bumpy Road from Comecon to EU Membership



Hungary's Way Back to Europe

On a Bumpy Road

By Dr. Ágnes Hargita

2017, approx. 770 pp., pb., approx. € 149.00

ISBN 978-3-8487-3509-9

eISBN 978-3-8452-7812-4

To be published approx. in August 2017

nomos-shop.de/28285

The author presents a well-documented, comprehensive description of the bumpy road Hungary has travelled and the efforts it has made to achieve EU membership. Ágnes Hargita not only describes the problems, negotiating techniques, and the role of EU institutions and the big and small EU member states in this process but also evaluates the first years of Hungary's EU membership including its presidency of the EU. Her 'insider' report is based on the experiences she gathered in the planning office at the

Economic Research Institute of the Academy of Sciences, as an expert in Hungary's negotiations with the IMF and as a member of the Hungarian team negotiating the country's membership of the EU. Her book is a reliable and unique source for all those interested in the history of the change of regime in Hungary and in the everyday functioning of the EU, especially for those striving for EU membership. She reports about the impressions she accumulated in Berlin, Helsinki, Moscow, Washington and Brussels.



Academic research and scholarly publications are also available on our online platform:
www.nomos-elibrary.de

To order please visit www.nomos-shop.de,
send a fax to (+49) 7221/2104-43 or contact your local bookstore.
Returns are at the addressee's risk and expense.



Nomos